



**Évaluation d'impact du Fonds social européen**  
**dans le cadre du programme opérationnel 2014-2020 FEDER-FSE**  
**de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur**

**Synthèse de la « phase 3 Analyse des données » de la tranche optionnelle 3**

**Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur – Céreq**

**Décembre 2023**



## Contexte, demande et méthode

### Le contexte

La programmation 2014-2020 des Fonds européens et structurels d'investissement est marquée par un souci accru d'efficacité, de performance et d'efficience en matière d'utilisation des fonds, qui induit des obligations renforcées en matière de suivi et d'évaluation pour les Autorités de gestion.

Dans le cadre du programme opérationnel FEDER-FSE adopté en 2014, la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur a fait appel à l'intervention du Fonds social européen (FSE) pour soutenir sa politique régionale des formations.

Le groupement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur et Céreq accompagne le Conseil régional Provence - Alpes - Côte d'Azur dans la réalisation de ses obligations en matière de suivi et d'évaluation des actions de formation du Programme régional de formation, co-financé par le FSE.

Le présent document constitue la synthèse du livrable de la « phase 1 ingénierie » de la tranche optionnelle 3 relatif au protocole d'enquête auprès des sortants 2022 du marché de l'EI FSE et COPIL de restitution.

Dans ce cadre, une enquête portant sur la situation professionnelle des participants, six mois après la sortie de formation, doit être réalisée en vue du calcul des indicateurs de résultat.

### La demande

Cette évaluation du FSE porte sur les formés sortis tout au long de l'année 2022. Elle s'intéresse à leur insertion professionnelle à six mois et permet le calcul des indicateurs suivants :

- La part de personnes exerçant un emploi, y compris indépendant, six mois après la fin de sa participation (CRO06),
- La part des personnes au chômage avant d'entrer en formation exerçant un emploi, y compris indépendant, six mois après la fin de sa participation (CRO06\_01),
- La part des personnes de plus de 54 ans en emploi, y compris indépendant (CRO08),
- La part des personnes défavorisée en emploi, y compris indépendant, six mois après la fin de sa participation (CRO09).

### La méthodologie

Comme pour les précédentes enquêtes qui ont porté sur les sortants de formation de 2018 à 2021, la totalité du fichier exploitable intègre la phase de collecte.

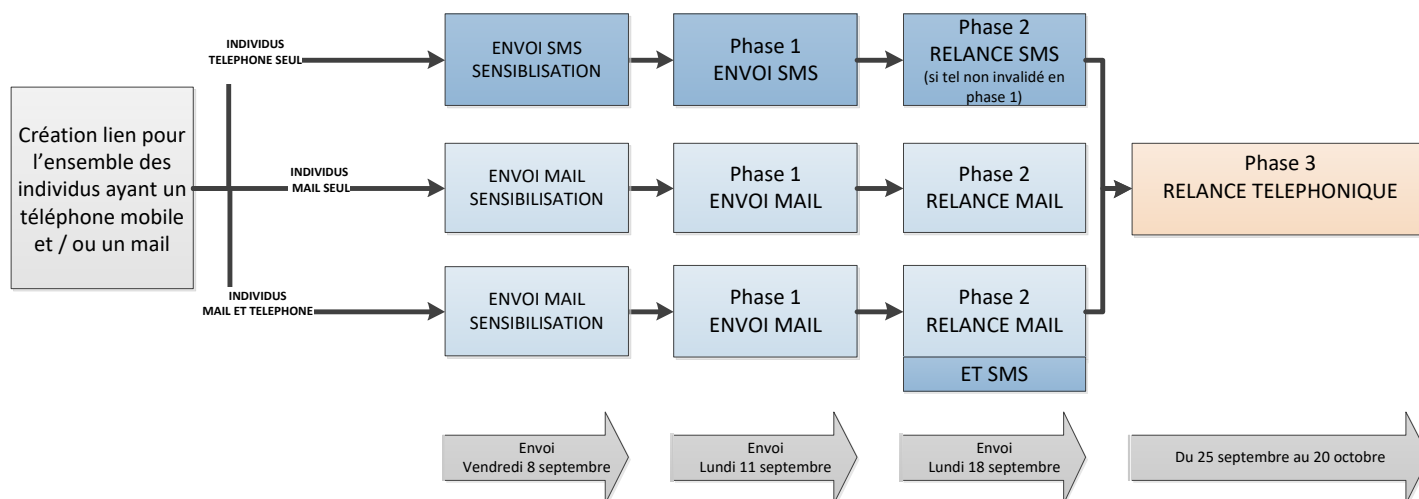
La collecte multimode est organisée comme pour les précédentes éditions en quatre temps :

- la sensibilisation,
- l'invitation à répondre à l'enquête par mail et/ou SMS,
- la relance à répondre à l'enquête par mail et/ou SMS,
- la relance à répondre à l'enquête par téléphone. Les textes de sensibilisation et d'invitation sont présentés dans les annexes 1 et 2.

La phase de sensibilisation a pour objectif d'annoncer la future collecte par l'envoi d'un mail (si une adresse mail est disponible) ou d'un SMS (si pas d'adresse mail disponible mais un téléphone mobile). Cette phase a eu lieu le vendredi 8 septembre 2023. Après cette phase de sensibilisation, des mails ou SMS « d'invitation » sont envoyés permettant aux individus de répondre par Internet (phase 1). Cette phase a eu lieu le lundi 11 septembre 2023. En cas de non-réponse les individus ont reçu des mails et/ou SMS de relance (phase 2). Cette phase a eu lieu le lundi 18 septembre 2023. Les SMS sont envoyés par le Céreq *via* un service de la société Smspartner. Les mails sont, quant à eux, envoyés *via* la plateforme Internet.

La dernière phase consiste alors à joindre les enquêtés par téléphone afin de les conduire à répondre à l'enquête. La possibilité leur est toutefois laissée de répondre par Internet en cas d'insistance de leur part (la priorité étant lors de cette phase d'enquêter l'individu par téléphone). Les appels téléphoniques sont réalisés par la société ETIC ayant réalisé les précédentes éditions.

Tous ces individus ont été contactés pour être interrogés, par mail et ou par téléphone. Le processus d'interrogation s'est déroulé de septembre 2023 à octobre 2023, selon le schéma suivant :



Source : Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur et Céreq.

La durée moyenne du questionnaire par téléphone a été de 5 minutes et 42 secondes.

Le fichier transmis par le Conseil régional Provence - Alpes - Côte d'Azur portait sur 6 127 participants ayant fini une formation co-financée par le FSE en 2022. Il a fallu déterminer le fichier des individus dits « exploitables », c'est à dire présentant un numéro de téléphone ou une adresse mail *a priori* valide.

À la fin de l'enquête, 2 339 personnes ont répondu sur les 6 014 individus du fichier exploitable, soit **un taux de participation global de 38,9 %**. Ce taux de réponse est plus faible comparativement aux précédentes éditions. En effet, en 2018, le **taux de participation était de 56,6 %** du fichier exploitable. En 2019, il y avait **un taux de réponses de 49 %** du fichier exploitable. Et en 2020, **le taux de participation était de 61,5 %** du fichier exploitable. En 2021, **le taux de participation était de 42,6 %** du fichier exploitable.

### Base de l'échantillon

Type de coordonnées disponibles	Nombre de participants	Part des participants
Téléphone et mail renseignés	4 623	75,5%
Uniquement mail	1 216	19,9%
Uniquement téléphone	186	3,0%
Ni téléphone, ni mail	102	1,6%
<b>Total</b>	<b>6 127</b>	<b>100%</b>

Source : Conseil régional Provence - Alpes - Côte d'Azur – Évaluation d'impact de la formation professionnelle 2023 – Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur et Céreq.

## Les résultats

### 1. Comparaison du taux d'insertion à six mois entre 2018 et 2022

Le taux d'insertion à six mois de 2020 à 2022 a augmenté de 3 %. Néanmoins, sur la période 2018 à 2022, il baisse de 7 %. Quatre indicateurs permettent d'observer cette baisse importante, il s'agit de la :

- **CR06** - Part des personnes exerçant un emploi, y compris indépendants, six mois après la fin de la participation → **45,3 % en 2022** (46,9 % pour les formés 2021, 42,2 % pour les formés 2020, 46,2 % pour les formés 2019 et **52,2 % pour les formés 2018**).
- **CR06\_CO01** - Part des personnes au chômage avant d'entrer en formation exerçant un emploi, y compris indépendants, six mois après la fin de la participation → **49,4 %** (50,4 % pour les formés 2021, 43,6 % pour les formés 2020, 48,9 % pour les formés 2019 et **53,3 % pour les formés 2018**).
- **CR08** - Part des personnes de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris les indépendants, six mois après la fin de la participation → **29 %** (35,2 % pour les formés 2021, 23,7 % pour les formés 2020, 24,1 % pour les formés 2019 et **34,4 % pour les formés 2018**).
- **CR09** - Part des personnes défavorisées exerçant un emploi, y compris indépendants, six mois après la fin de la participation → **45,5 %** (46,1 % pour les formés 2021, 41,9 % pour les formés 2020, 45,5 % pour les formés 2019 et **52,6 % pour les formés 2018**).

#### 2022

	Nom de l'indicateur	Population de référence en 2022		Taux insertion à 6 mois redressé	
		Effectifs	%	Effectifs	%
CR06	Personne exerçant un emploi, y compris indépendant, six mois après la fin de la participation	6 127	100 %	<b>6 127</b>	<b>45,3 %</b>
CR06_CO01	Personne au chômage avant d'entrer en formation exerçant un emploi, y compris indépendant, six mois après la fin de la participation	3 917	63,9 %	<b>3 917</b>	<b>49,4 %</b>
CR08	Personne de plus de 54 ans en emploi, y compris indépendant, six mois après la fin de la participation	247	4,0 %	<b>247</b>	<b>29 %</b>
CR09	Personne défavorisée en emploi, y compris indépendant, six mois après la fin de la participation	4 437	72,4 %	<b>4 437</b>	<b>45,5 %</b>

Source : Conseil régional – Base des sortants de formations co-financées par le FSE en 2022 – Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur et Céreq.

## 2021

	Nom de l'indicateur	Population de référence en 2021		Taux insertion à 6 mois redressé	
		Effectifs	%	Effectifs	%
CR06	Personne exerçant un emploi, y compris indépendant, six mois après la fin de la participation	6 300	100 %	<b>6 300</b>	<b>46,9 %</b>
CR06_CO01	Personne au chômage avant d'entrer en formation exerçant un emploi, y compris indépendant, six mois après la fin de la participation	4 307	68,4 %	<b>4 307</b>	<b>50,4 %</b>
CR08	Personne de plus de 54 ans en emploi, y compris indépendant, six mois après la fin de la participation	214	3,4 %	<b>213</b>	<b>35,2 %</b>
CR09	Personne défavorisée en emploi, y compris indépendant, six mois après la fin de la participation	4 729	75,1 %	<b>4 729</b>	<b>46,1 %</b>

Source : Conseil régional – Base des sortants de formations co-financées par le FSE en 2021 – Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur et Céreq.

## 2020

	Nom de l'indicateur	Population de référence en 2020		Taux insertion à 6 mois redressé	
		Effectifs	%	Effectifs	%
CR06	Personne exerçant un emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	4 592	100 %	<b>4 592</b>	<b>42,2 %</b>
CR06_CO01	Personne au chômage avant d'entrer en formation exerçant un emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	3 278	71,4 %	<b>3 450</b>	<b>43,6 %</b>
CR08	Personne de plus de 54 ans en emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	149	3,3 %	<b>149</b>	<b>23,7 %</b>
CR09	Personne défavorisée en emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	3 662	77,6 %	<b>3 562</b>	<b>41,9 %</b>

Source : Conseil régional – Base des sortants de formations co-financées par le FSE en 2020 – Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur et Céreq.

2019					
	Nom de l'indicateur	Population de référence en 2019		Taux insertion à 6 mois redressé	
		Effectifs	%	Effectifs	%
CR06	Personne exerçant un emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	5 402	100 %	<b>5 402</b>	<b>46,2 %</b>
CR06_CO01	Personne au chômage avant d'entrer en formation exerçant un emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	3 999	74,0 %	<b>4 249</b>	<b>48,9 %</b>
CR08	Personne de plus de 54 ans en emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	154	2,8 %	<b>154</b>	<b>24,1 %</b>
CR09	Personne défavorisée en emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	4 252	78,7 %	<b>4 252</b>	<b>45,5 %</b>

Source : Conseil régional – Base des sortants de formations co-financées par le FSE en 2019 – Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur et Céreq.

2018					
	Nom de l'indicateur	Population de référence en 2018		Taux insertion à 6 mois redressé	
		Effectifs	%	Effectifs	%
CR06	Personne exerçant un emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	9 088	100 %	<b>4 767</b>	<b>52,5 %</b>
CR06_CO01	Personne au chômage avant d'entrer en formation exerçant un emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	6 722	74,0 %	<b>3 583</b>	<b>53,3 %</b>
CR08	Personne de plus de 54 ans en emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	333	3,7 %	<b>115</b>	<b>34,4 %</b>
CR09	Personne défavorisée en emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	6 719	73,9 %	<b>3 536</b>	<b>52,6 %</b>

Source : Conseil régional – Base des sortants de formations co-financées par le FSE en 2018 – Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur et Céreq.

## 2. Comparaison du taux d'insertion à six mois de 2018 à 2022 selon le sexe

Sur la période 2018-2022, les femmes ont toujours un taux d'insertion moins favorable que celui des hommes, même en ce qui concerne les femmes de plus de 54 ans (excepté 2020).

Néanmoins, on note que l'écart d'insertion à six mois entre les hommes et les femmes se réduit sensiblement d'années en années (45,8 % d'hommes et 44,8 % de femmes en 2022 ; contre 55,7 % et 49,0 % en 2018).

### 2022

	Nom de l'indicateur	Taux insertion à 6 mois pondéré Homme		Taux insertion à 6 mois pondéré Femme	
		Effectifs	%	Effectifs	%
CR06	Personne exerçant un emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	3 284	45,8 %	2 843	44,8 %
CR06_CO01	Personne au chômage avant d'entrer en formation exerçant un emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	2 079	51,4 %	1 838	47,1 %
CR08	Personne de plus de 54 ans en emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	112	31,5 %	135	26,9 %
CR09	Personne défavorisée en emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	2 345	47,3 %	2 092	43,5 %

Source : Conseil régional – Base des sortants de formations co-financées par le FSE en 2022 – Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur et Céreq

### 2021

	Nom de l'indicateur	Taux insertion à 6 mois pondéré Homme		Taux insertion à 6 mois pondéré Femme	
		Effectifs	%	Effectifs	%
CR06	Personne exerçant un emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	3 349	50,4 %	2 951	42,9 %
CR06_CO01	Personne au chômage avant d'entrer en formation exerçant un emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	2 310	54,3 %	1 997	46,0 %
CR08	Personne de plus de 54 ans en emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	96	41,9 %	117	29,8 %
CR09	Personne défavorisée en emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	2 457	49,6 %	2 272	42,4 %

Source : Conseil régional – Base des sortants de formations co-financées par le FSE en 2021 – Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur et Céreq

## 2020

	Nom de l'indicateur	Taux insertion à 6 mois pondéré Homme		Taux insertion à 6 mois pondéré Femme	
		Effectifs	%	Effectifs	%
CR06	Personne exerçant un emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	2 479	44,7 %	2 113	39,3 %
CR06_CO01	Personne au chômage avant d'entrer en formation exerçant un emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	1 857	47,0 %	1 593	39,7 %
CR08	Personne de plus de 54 ans en emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	60	20,0 %	89	26,3 %
CR09	Personne défavorisée en emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	1 904	44,5 %	1 658	38,8 %

Source : Conseil régional – Base des sortants de formations co-financées par le FSE en 2020 – Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur et Céreq

## 2019

	Nom de l'indicateur	Taux insertion à 6 mois pondéré Homme		Taux insertion à 6 mois pondéré Femme	
		Effectifs	%	Effectifs	%
CR06	Personne exerçant un emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	2 859	47,7 %	2 543	44,5 %
CR06_CO01	Personne au chômage avant d'entrer en formation exerçant un emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	2 277	50,5 %	1 972	46,9 %
CR08	Personne de plus de 54 ans en emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	88	26,9 %	66	20,4 %
CR09	Personne défavorisée en emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	2 186	47,6 %	2 066	43,2 %

Source : Conseil régional – Base des sortants de formations co-financées par le FSE en 2019 – Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur et Céreq



## 2018

Nom de l'indicateur	Taux insertion à 6 mois pondéré Homme		Taux insertion à 6 mois pondéré Femme	
	Effectifs	%	Effectifs	%
CR06 Personne exerçant un emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	4 656	55,7%	4 432	49,0%
CR06_CO01 Personne au chômage avant d'entrer en formation exerçant un emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	3 371	57,3%	3 351	49,3%
CR08 Personne de plus de 54 ans en emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	143	41,4%	190	29,2%
CR09 Personne défavorisée en emploi, y compris indépendant, 6 mois après la fin de la participation	3 388	55,5%	3 331	49,7%

Source : Conseil régional – Base des sortants de formations co-financées par le FSE en 2018 – Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur et Céreq.

### 3. Les questions complémentaires du questionnaire

#### La situation professionnelle des sortants six mois après la fin de leur formation

À la fin de leur formation, 45,3 % des sortants de 2022 ont réussi à décrocher une activité professionnelle soit à peu près 1,6 point de moins que l'année précédente.

#### Les personnes en emploi salarié

En 2022, 40 % d'entre eux occupent un emploi salarié, soit une baisse de 2 points en un an.

Parmi les sortants qui occupent un emploi salarié six mois après leur sortie de formation, 47 % ont un contrat de travail à durée déterminée (+ 3 points en un an).

33 % ont décroché un emploi sans limite de durée. L'accès à un CDI est identique entre 2021 et 2022.

Près des deux tiers des salariés et des travailleurs indépendants trouvent que l'emploi obtenu a plutôt un lien avec la formation qu'ils ont achevée. Ce taux est équivalent à l'an dernier.

#### Le sentiment de discrimination

51 % des sortants 2022 déclarent ne pas avoir subi de discrimination.

32 % des personnes interrogées ont le sentiment d'avoir subi une discrimination à l'embauche (contre 30 % pour les sortants 2021 et 34 % pour les sortants 2020).

47 % d'entre eux avancent une situation discriminante liée à l'âge (contre 41 % pour les sortants 2021 et 47 % pour les sortants 2020) et 27 % liée à l'origine, en forte hausse cette année (23 % pour les sortants 2021 et 22 % pour les sortants 2020).

#### Le niveau de formation avant l'entrée en formation

Le niveau de diplôme des formés à l'entrée en formation s'est fortement accru. En 2022, 17 % des formés sont non-diplômés alors qu'ils étaient 45 % en 2019. Les non-diplômés deviennent minoritaires.

De même, ils sont environ 31 % des formés à être titulaires d'un diplôme de niveau bac ou équivalent en 2022. En 2019, ils étaient 25 % de formés. Une évolution croissante est observée sur les deux dernières années.

Les effectifs de diplômés de l'enseignement supérieur (20 % des formés) ont baissé de 2 % en un an.

L'enquête sur les sortants 2022, six mois après leur fin de formation dans le cadre de l'évaluation du FSE et les différents supports ont été réalisés par le groupement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur – Céreq, et plus particulièrement par :

- Le Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur : Anne-Sophie Dumortier et Anaïs Heraud
- Le Céreq : Edmond Noack et Jean-Claude Sigot